

LE MAGAZ'YV

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

N°33 - OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 2018

Nouvelle
édition

DOSSIER SPÉCIAL

UNE NOUVELLE IDENTITÉ
POUR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

p. 8

HEQUE

Je ne suis pas un art

ÉCONOMIE

Cafés de la Création ;
Aides à l'immobilier
d'entreprise ;
Zones d'activité.

p. 4 à 7

CULTURE

Programmation
Médiathèque et
Conservatoire

p. 10

ENVIRONNEMENT

Biodiversité et économies
d'énergie

p. 13

URBANISME

Le PLUI / RLPI

p. 15



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**YVETOT
NORMANDIE**

ÉDITO



Gérard CHARASSIER
Président

Édito

Ed ut perspiciatis unde omnis iste natus error sit voluptatem accusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt explicabo. Nemo enim ipsam voluptatem quia voluptas sit aspernatur aut odit fugit, sed quia consequuntur magni dolores eos qui ratione voluptatem nesciunt. Ed ut perspiciatis unde omnis iste natus error sit voluptatem cusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt explicabo. Nemo enim ipsam voluptatem quia voluptas sit aspernatur aut odit fugit, sed quia consequuntur magni dolores eos qui ratione voluptatem nesciunt. Ed ut perspiciatis unde omnis iste natus error sit voluptatem accusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt explicabo. Nemo enim ipsam voluptatem quia voluptas sit aspernatur aut odit fugit, sed quia consequuntur magni dolores eos qui ratione voluptatem nesciunt. Eptatem accusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt explicabo. Nemo enim ipsam voluptatem quia voluptas sit aspernatur aut odit fugit, sed quia consequuntur magni dolores eos qui ratione voluptatem nesciunt.eos qui ratione voluptatem nesciunt. Ed ut perspiciatis unde omnis iste natus error sit voluptatem cusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt explicabo. Nemo enim ipsam voluptatem quia voluptas sit aspernatur aut odit fugit, sed quia consequuntur magni dolores eos qui ratione voluptatem nesciunt.

Ed ut perspiciatis unde omnis iste natus error sit voluptatem accusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt explicabo. Loremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore.

2
ÉDITO

3
SOMMAIRE

4-7

ÉCONOMIE

- Les aides aux entreprises
- Les zones d'activités
- Le quartier de la gare d'Yvetot
- Témoignage

8-9

DOSSIER SPÉCIAL :
NOUVELLE IDENTITÉ

- Un projet construit et partagé
- Des enjeux de territoire

10-12

CULTURE

- Médiathèque
- Conservatoire

13

ENVIRONNEMENT

14

NUMÉRIQUE

15

URBANISME

16-17

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

18-19

AGENDA DES COMMUNES

20

RETOUR EN IMAGES

DOSSIER SPÉCIAL

8-9

UN NOUVEAU NOM ET UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE
POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

*Suite à l'extension du périmètre de notre
Communauté de Communes au 1er janvier 2017,
une réflexion sur le nouveau nom de notre
intercommunalité et sur son image a été engagée
par la commission « Communication ».*



Et retrouvez l'ensemble de l'actualité de votre Communauté de Communes sur le nouveau site internet :

www.yvetot-normandie.fr

p11. Une nouvelle façade pour la Médiathèque intercommunale
Pour les 40 ans de l'établissement, des travaux ont été réalisés sur l'ensemble de la façade. La Médiathèque se met aux normes d'accessibilité pour toutes et tous avec la création d'un ascenseur adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cafés de la création

Yvetot accueille les Cafés de la Création à PARTIR DU 8 NOVEMBRE 2018 de 8H30 à 11H30

Après Rouen, Le Havre, Dieppe, Évreux, Pont-Audemer et Fécamp, Yvetot bénéficiera, à compter du 8 novembre 2018, de son rendez-vous dédié à la création d'entreprise. Organisés sur un rythme trimestriel (1er jeudi tous les trois mois), les Cafés de la création se tiendront au **Restaurant du Roy, 52 avenue Georges Clémenceau à Yvetot**. Ce temps fort, sans rendez-vous et gratuit, se veut accessible à toute personne désireuse de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, que son projet soit avancé ou non.

Ce rendez-vous réunit l'expertise de l'entrepreneuriat au service des porteurs de projets du territoire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie.

Comment construire mon projet ? Pour quel statut juridique dois-je opter ? Quels financements et quelles aides puis-je obtenir ? Quid de la protection sociale?... Le champ des sujets abordés lors des Cafés de la création est large. Son concept, quant à lui, reste inchangé : proposer aux porteurs de projet de venir à la rencontre d'experts (banque, comptable, avocat, pôle emploi, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Communauté de Communes Yvetot Normandie) de la création d'entreprise pour échanger autour de leurs problématiques et obtenir de précieux conseils.

L'initiative a déjà fait ses preuves sur notre territoire, près de 1 400 porteurs de projets ont participé avec à la clé, plus de 280 entreprises créées !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



Nombre de participants porteurs de projets.

1 400



FOCUS SUR...

L'aide à l'immobilier d'entreprise

La Communauté de Communes Yvetot Normandie a mis en place une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention) depuis 2017.

Ce dispositif est déployé en partenariat avec le Département pour les entreprises en développement qui achètent ou font construire des locaux plus grands. Les entreprises ayant déjà bénéficié de la subvention: Société coopérative Agylin (*Baons le Comte*), SARL Duchesne (*Autretot*), Nouveaux Services à l'Industrie "NSI" (*Auzebosc*).

Pour en bénéficier, prenez contact directement avec les services de la Communauté de Communes au coordonnées suivantes :

Sonia HACHARD

Responsable Développement Économique et Touristique
t. 02 35 56 34 51
sonia.hachard@ccry.fr

4 rue de la Brême
CS 60115
76193 YVETOT Cedex



FOCUS SUR...

Permanences CMA*

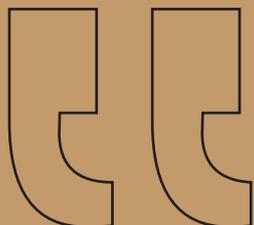
Dans le cadre de son guichet unique, la Communauté de Communes accueille une nouvelle permanence de la *Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
UN LUNDI MATIN TOUS LES 15 JOURS, DE 9H À 12H.

N'hésitez pas à prendre rdv au préalable.

Les prochaines dates : 05/11 ; 19/11 ; 03/12

Pour rappel, les permanences CCI se déroulent :
lundi de 9h à 12h, jeudi 9h - 12h et 14h - 17h ;
autres jours sur rdv.

Les zones d'activités.



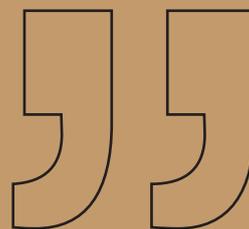
Ça bouge sur le territoire.

La Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE a aménagé et gère 2 parcs d'activités à vocation tertiaire et mixte artisanat, à Valliquerville et Auzebosc, au bord d'axes routiers stratégiques et à proximité des échangeurs d'autoroutes. Ces parcs d'activités représentant plus de 12ha aménagés, accueillent près de 20 entreprises.

Ces parcs étant quasiment complets, nous avons décidé d'aménager 2 nouveaux parcs d'activités à Croixmare et Ecretteville-les-Baons et prévoyons déjà l'extension des zones existantes, soit plus de 30ha de terrains viabilisés qui seront progressivement proposés à la vente.



ZA Auzebosc



Plusieurs terrains ont été vendus récemment ; les entreprises construisent maintenant leurs locaux dans nos zones, mais pas seulement.



Entreprise AUBOI
ZA Auzebosc

Entreprise NSI
ZA Auzebosc

Entreprise TAG PLASTIQUE
ZA Valliquerville

Entreprise PEUGEOT
ZA du Calvar

Entreprise SOGEAS
ZA Auzebosc

Le quartier de la gare d'Yvetot

L'ÉTUDE URBAINE DU SECTEUR GARE

Vous les avez peut-être remarquées ... ces personnes qui rodent et qui observent le quartier gare... Pas de panique: elles travaillent sur la nouvelle étude urbaine du secteur gare que la communauté de communes et la ville d'Yvetot ont lancée !

Dans cette démarche les deux collectivités sont accompagnées par l'*Etablissement Public du Foncier de Normandie* et par la *Région Normandie*.

Les objectifs de cette étude sont :

- > L'analyse des conditions du renouvellement urbain du secteur gare et l'évaluation des emprises qui peuvent changer d'usage (logement, activité économique, commerce...)
- > L'amélioration et la requalification du réseau de voies (rues, cheminements...) pour relier les différents quartiers entre eux.

Elle se déroulera en trois phases sur environ 1 an : la première élaborera une analyse des atouts et contraintes du quartier gare, une deuxième phase se consacrera à l'élaboration de plusieurs scénarios de renouvellement

urbain du secteur et enfin la dernière développera le projet urbain choisi. L'étude sera ponctuée d'ateliers et de réunions publiques afin de recueillir l'avis, les usages et les besoins des habitants et des usagers.

Soyez donc rassurés, vous pouvez reprendre une activité normale et permettre aux équipes d'experts d'observer et d'analyser le quartier !



Source : www.delcamp.net



Source : J.B. Cremitzer



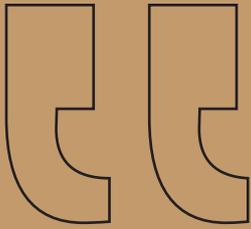
Emprise concernée par l'étude de restructuration du secteur de la gare à Yvetot (76)

La gare représente

3 306

voyages quotidiens en moyenne

Noé Cinémas



**Entretien avec
M. Yoann DURAND,
Responsable du
Développement
Commercial chez Nord
Ouest Exploitation
Cinémas (NOÉ).**

> M. DURAND, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

La société a été créée en 1987 par Richard PATRY, qui en assure toujours la direction. Richard PATRY est, par ailleurs, Président de la Fédération Nationale des Cinémas Français et de la Chambre Syndicale des Cinémas de Normandie. Nord Ouest Exploitation Cinémas assure la programmation et la gestion administrative de 3 types de salles : les salles en propre, les salles associées, et les salles programmées. Notre société réalise également des prestations techniques clé en main de cinéma en plein air et notre directeur technique participe à l'organisation technique de nombreux festivals : Cannes, Deauville, Cabourg...

Au total, Nord Ouest Exploitation Cinémas, c'est :

- 36 cinémas programmés en 2018,
- 94 salles,
- 2.173.537 entrées réalisées en 2017,
- Près de 1% de part de marché (fréquentation nationale),
- 13.303.644 € de recette guichet en 2017.

> Quelles sont les spécificités du nouveau complexe en termes de produits ?

La nouvelle configuration à 7 salles totalisera 713 fauteuils répartis en : 2 grandes capacités pour répondre aux demandes du public sur les grands films populaires et l'accueil des équipes de films, 1 moyenne capacité pour les films en continuation, 4 salles plus petites pour les films en continuation et les films de la diversité, les plus fragiles.

Le nouveau cinéma d'Yvetot comme l'ensemble des établissements cinématographiques que NOE Cinémas exploite à pour vocation de construire un dialogue avec l'ensemble des structures culturelles, éducatives et associatives de la commune. Enfin, le cinéma Les Arches Lumière sera entièrement accessible aux personnes souffrant d'un handicap physique et/ou sensorielles (visuel, auditif).

> Quels sont les atouts du territoire selon vous (qui justifient notamment votre implantation à Yvetot) ?

Le terrain est à proximité immédiate d'un pôle commercial important : hypermarché, commerces variés et loisirs (Bowling, centre aquatique....) et il jouxte un futur quartier de 132 logements dont le développement est prévu dans les années à venir. Nous souhaitons vraiment que la ville d'Yvetot dispose d'un équipement cinéma moderne et dynamique, à la fois lieu d'excellence, de



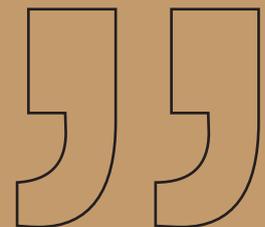
découverte, de proximité, d'éducation, de mémoire, de divertissement, de convivialité et de partage.

> Vous bénéficiez d'une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention CCYN/Département). Qu'est-ce que cette aide vous a permis de réaliser ?

L'obtention de la subvention nous permet de développer un peu plus la technologie dans les salles de cinémas et d'apporter du confort supplémentaire pour les spectateurs. Nous innovons notamment avec la création d'une salle premium de 24 places dans ce nouveau complexe des Arches Lumières. La subvention aide également au maintien de 3 CDI et l'embauche de 2 CDI est prévue.

> Une date d'ouverture pressentie ?

L'ouverture est prévue pour les vacances de Noël mais nous n'avons pas encore de date officielle à l'heure actuelle.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**YVETOT
NORMANDIE**

Un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle pour la Communauté de Communes

LA GÉNÈSE DU PROJET

Suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes au 1er janvier 2017, une réflexion sur le nouveau nom de l'intercommunalité et sur son image a été engagée.

Les objectifs de cette refonte sont les suivants :

- véhiculer une image innovante,
- affirmer le positionnement économique et territorial de la Communauté de Communes,
- créer du lien et fédérer, autour d'un sentiment d'appartenance, les habitants et les entreprises présentes sur le territoire,
- labelliser l'identité de la communauté de communes,
- rajeunir et donner une image dynamique de notre intercommunalité en travaillant sur son attractivité et son développement démographique et économique.

Un projet construit et partagé

Par délibération en date du 11 mai 2017, le Conseil Communautaire validait les grands principes du travail liés

**Rajeunir et
donner une image
dynamique de notre
intercommunalité**

à la nouvelle identité de la Communauté de Communes. Ainsi, a été actée la présence du nom de la commune d'Yvetot dans la future dénomination. De même, ont été validés la consultation de la population, des élus et du personnel de la CCRY ainsi que le planning de travail. Enfin, le recours à une agence de communication a été décidé par la commission « Communication » afin de l'accompagner dans son travail de réflexion.

La consultation de la population s'est déroulée du 15 mai au 15 juin 2017. Au total, 218 votes ont été comptabilisés et 28 propositions ont été enregistrées. La consultation du personnel et des élus s'est déroulée sur la même période. Après avoir analysé les différentes propositions, la commission « Communication » a lancé puis attribué, en mars 2018, le marché relatif à la nouvelle identité de la Communauté de Communes à l'agence de communication BDSA basée au Havre.

Dans le courant du mois de mai 2018, la commission et l'agence de communication ont travaillé sur la

nouvelle dénomination et le nouveau logo de la collectivité. Sept propositions ont été étudiées. La commission " Communication " a décidé d'en retenir deux. Ces deux propositions ont été approfondies sur le fond et la forme pendant le mois de juin 2018. Le 25 juin, deux propositions abouties en matière de typographie, de positionnement et de construction graphique sont présentées au Bureau.

Yvetot, une position stratégique

Au-delà d'un point géographique central placé au coeur de la Normandie, Yvetot est la « ville centre » de ce nouvel ensemble, elle est le repère local des habitants du territoire, et également un élément d'appropriation de la nouvelle entité.

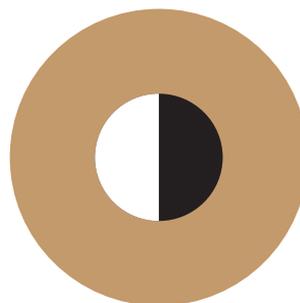
Normandie, L'Incontournable

La Normandie, patrimoine commun faisant référence à des valeurs collectives, renforce la fierté d'appartenance à ce nouvel ensemble. L'emploi de « Normandie » permet de promouvoir le rayonnement de la collectivité au-delà des limites du territoire, à une échelle nationale et internationale, de bénéficier de la dynamique porteuse d'une région à forte notoriété, de donner du sens et d'être compris de tous, usagers, visiteurs, investisseurs et acteurs locaux.

UN SYMBOLE ASSOCIÉ "YN" ET UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

La marque Yvetot Normandie crée son propre label, véritable signe de reconnaissance et d'appartenance à un territoire commun.

" Yvetot Normandie " souhaite exprimer les valeurs, l'histoire, et la vision d'un territoire, promesse d'une terre dynamique, accueillante, tournée vers l'avenir et jouissant d'une qualité de vie indéniable : un territoire à vivre.



Déploiement

Passé le travail de norme sur l'utilisation de la nouvelle identité, la définition des règles d'utilisation, et l'écriture de la charte d'utilisation, les premiers supports à destination des habitants du territoire sont en cours de diffusion, à commencer par ce magazine. S'ensuivent la mise à jour graphique du site internet avec la mise en place de nouvelles fonctionnalités, au service des usagers, et la création de nouveaux supports d'informations à l'étude.

Au programme :

SITE GUY DE MAUPASSANT

Public Jeunesse

DÉCOUVERTES JEUNESSE

Vendredi 16 novembre, de 17h00 à 18h00

Venez découvrir les nouveaux livres de la médiathèque.

OUVREZ VOS OREILLES

Le mercredi 21 novembre, de 15h00 à 16h00

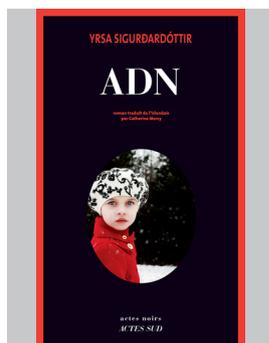
Les bibliothécaires vous présentent des livres surprenants, drôles et originaux.

BRICOLO ET BRICOLETTE : NOUVEAU

SÉLECTION D'HISTOIRES POUR LES TOUT-PETITS

Mercredi 28 novembre, de 15h00 à 16h00

Ateliers créatifs autour du recyclage, du pliage, du coloriage, du découpage pour réaliser origamis, objets, dessins, ...



FOCUS SUR...

Le Devoir de Mémoire

Public Ado

LA VOIX EST LIBRE ! NOUVEAU

Vendredi 23 novembre, de 16h45 à 18h15

Des ateliers ludiques de lecture à voix haute animés par le professeur de théâtre et comédien Franck Lehman pour vous permettre de trouver le ton juste pour lire tout type de texte. Une façon amusante de découvrir et partager vos lectures.

Public Ado / Adulte

CLUB LECTURE « NOUVELLE FORMULE »

Le samedi 10 novembre, de 14h00 à 15h30

Un samedi par mois, venez partager vos coups de cœur dans une ambiance conviviale. Brigitte vous accueillera dans l'espace Adultes autour d'un café ou d'un thé.

QUOI DE NEUF ?

Le samedi 24 novembre, de 11h00 à 11h30

Les bibliothécaires vous proposent une sélection de 6 nouveautés parmi les sorties du moment : livres, films, CD, BD, revues ou ressources numériques.

SITE DE L'ASSEMBLAYE - LES DAMES BLANCHES

Public Adulte

LES BORÉALES 2018

Mercredi 21 novembre à 18h00

Yrsa Sigurdardóttir, auteure islandaise, viendra nous parler de son dernier roman policier «ADN», publié cette année chez Actes Sud.

SITE MÉDIATHÈQUE :

EXPOSITION D'UNE CORRESPONDANCE « LES CARTES POSTALES DE LA GRANDE GUERRE : RÉCIT PERSONNEL, RÉCIT D'UNE ÉPOQUE ». **Jusqu'au 17 novembre**

SITE DE L'ASSEMBLAYE :

LECTURE SPECTACLE : « DES NOUVELLES D'YVETOT : CORRESPONDANCE DE DEUX COUSINES PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE »
Samedi 17 novembre à 15h00

Une nouvelle façade pour la Médiathèque intercommunale

Votre Médiathèque intercommunale Guy de Maupassant a fait peau neuve.

NOUVEAU BARDAGE

Pour les 40 ans de l'établissement, des travaux ont été réalisés sur l'ensemble de la façade. En plus d'améliorer le confort des agents et usagers du service, la Médiathèque s'est mis aux normes d'**accessibilité** pour toutes et tous avec la création d'un ascenseur adapté aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux furent également l'occasion de répondre aux objectifs de la Communauté de Communes en matière d'écologie en diminuant l'impact environnemental des futurs locaux.



Horaires d'ouverture du site Guy de Maupassant

LUNDI, JEUDI	MARDI, VENDREDI	MERCREDI	SAMEDI
15h - 18h	15h - 19h	10h - 18h	10h - 18h

Horaires d'ouverture du site de l'Assembley

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
16h - 18h

À venir :

SAISON MUSICALE

Jazz

TROMBONES FOR YOU

Le samedi 15 décembre 2018, auditorium du Conservatoire, à 18h30

Venez découvrir le swing magique du trombone ! Cette soirée vous fera revisiter les standards des plus grands jazzmen et plus particulièrement celui des trombonistes qui ont marqué l'histoire du jazz comme Jay Jay Johnson, Kay Winding, Glenn Ferris ...

Oeuvres de : Duke ELLINGTON, Charles MINGUS, Cole PORTER, ...

Classique

TUTTI-FLUTI

Le samedi 9 mars 2019, auditorium du Conservatoire, à 18h30

Créé en 1992 dans un but pédagogique, cet ensemble présente les différentes flûtes du piccolo à la flûte basse à travers un répertoire d'oeuvres classiques. Au fil du temps, son répertoire s'est ouvert à différentes esthétiques musicales.

Tarifs concerts Saison musicale

tarif plein	moins de 18 ans, étudiants, ...	élèves du conservatoire
6,00 €	3,50 €	3,00 €

CONCERT DES PROFESSEURS

Le samedi 26 janvier 2019, salle des Vikings, à 18h30



CONSERVATOIRE FERNAND BOITARD
13 rue Pierre de Coubertin
76190 YVETOT

t. 02 35 95 82 72
conservatoire@ccry.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat du Conservatoire Fernand Boitard*

LUNDI, MARDI, VENDREDI	MERCREDI
14h15 - 18h00	9h15 - 12h00 / 14h15 - 18h00

* sauf fermetures exceptionnelles

YN agit pour la biodiversité ...

Yvetot Normandie a organisé en mai dernier, avec l'association CARDERE, des ateliers nature dans trois écoles de son territoire.

Les écoles d'Allouville-Bellefosse, de Touffreville-la-Corbeline et de Saint Martin de l'If ont pu participer à l'installation d'un hôtel à insectes, de nichoirs et de plantations de fleurs mellifères dans le jardin de leur école.

L'objectif principal est la sensibilisation à l'environnement. En faisant de leurs propres mains, les élèves deviennent plus attentifs à la nature, prennent le temps de regarder les plantes pousser, les oiseaux nicher, les insectes coloniser l'hôtel.

La Communauté de Communes est convaincue que les changements de comportements passent par l'éducation des enfants.

DES RUCHES POUR SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

La communauté de communes a installé 6 ruches sur le territoire, et en a délégué la gestion à M. Michel JOUEN, apiculteur responsable du Rucher-école du pays de Caux. C'est l'abeille noire qui y est implantée, abeille locale, bien adaptée au climat normand et rustique. De plus, dans 3 écoles du territoire (Hautot le Vatois, Mesnil Panneville et Saint Martin de l'If) des animations apicultures ont été organisées : découverte de la vie de la ruche, analyse d'un cadre de ruche, dégustation de miel, coloriages...

ET LA SUITE ?

Pour cette année scolaire 2018-2019, les animations nature seront poursuivies. Le calendrier est déjà plein !

Les écoliers profiteront de la production de miel des abeilles, cf l'encart ci-contre.

Une récolte pour les enfants DES ÉCOLES DU TERRITOIRE

La première récolte de miel de la Communauté de Communes a été mise en pots.

Issue des 6 ruches gérées par M. Michel JOUEN, notre apiculteur Yvetotais partenaire, les 25 kg de la production des abeilles noires du pays sera distribuée aux écoliers du territoire au cours des animations scolaires à venir.

**des abeilles
des ruches
des enfants** = **25kg
de miel**
 & une bonne dose de savoir-faire / pour les écoliers

... et pour les économies d'énergie

ISOLER SA MAISON

Le dispositif d'aide à l'isolation des combles perdus à 80% pour les particuliers (locataires ou propriétaires) se termine cette année.

ET LA SUITE ?

Un accompagnement pour évaluer les gains économiques et mettre en place des écogestes sera mis en place en fin d'année par les services de la Communauté de Communes.

Bilan de l'opération
"Isolation des combles"

En chiffres

100
dossiers
déposés

5500 m²
de combles
isolés

90 000 €
d'aides
accordés



Si vous avez besoin de conseils gratuits et indépendants pour des travaux de rénovation, prenez rdv à l'Espace Info Énergie. Permanence à la Communauté de Communes tous les 1^{ers} mercredis du mois de 9h à 12h

02.35.56.34.56

Le développement du numérique sur le territoire

PRINCIPES DE DÉPLOIEMENT

La Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE ayant délégué sa compétence à SMN76, elle ne sera pas un acteur direct du déploiement, ni en travaux ni en commercialisation.

C'est la société SMN76 qui réalisera les travaux de fibre optique sur l'espace public, via des NRO (noeud de

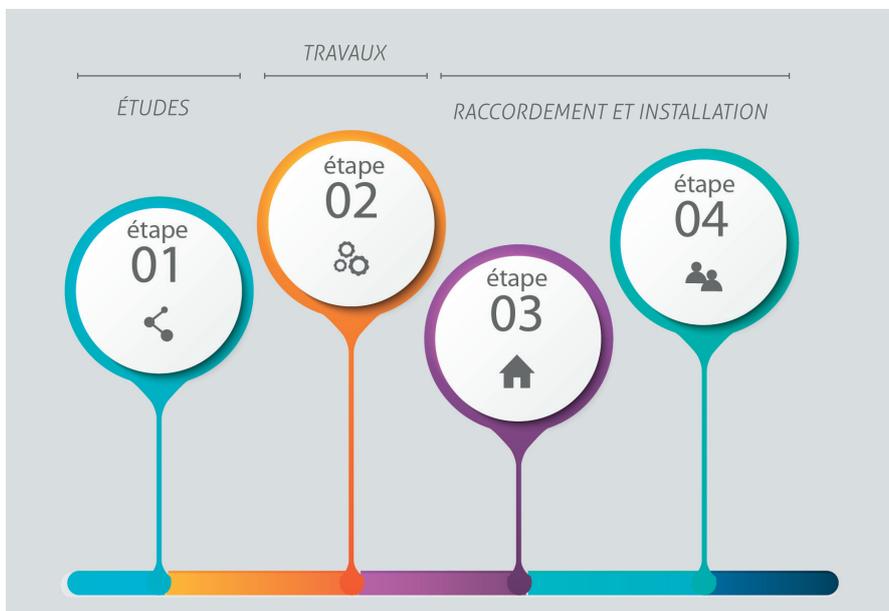
" Les projets de déploiement de fibre optique sont intégrés pour 100 % de la population et des entreprises du Département "

raccordement optique), locaux d'environ 12 à 18 m² qui accueilleront les équipements télécoms des opérateurs. Ces travaux durent entre 1,5 et 2 ans, suite à quoi les opérateurs d'accès à internet pourront faire leurs offres à leurs clients.

Suite à délégation de Service Public de SMN76 afin de gérer et commercialiser le réseau, c'est la société SFR Collectivités via sa société locale Connect76 qui assurera le rôle essentiel d'entretien du bon état de fonctionnement du réseau, de réalisation des travaux de terminaison des fibres vers les clients pour le compte des opérateurs, et surtout de commercialisation de ce réseau exclusivement auprès des opérateurs internet. Les opérateurs internet offriront donc un nouveau produit "fibre optique" à leurs clients: habitants ou entreprises.

PLANNING DE DÉPLOIEMENT

Les travaux ont commencé en 2018 sur les communes de CroixMare, Saint Martin de l'If, Ecalles Alix, Carville la Folletière, Mesnil Panneville. Leurs habitants devraient pouvoir disposer d'offres des opérateurs fin 2019. Parmi les autres communes, les travaux de génie civil vont démarrer à partir du 1er trimestre 2019. Les premiers abonnés recevront des offres des opérateurs à partir de fin 2021. Le déploiement se poursuivra par grandes zones jusqu'à couvrir toute la Communauté de Communes en 2023.

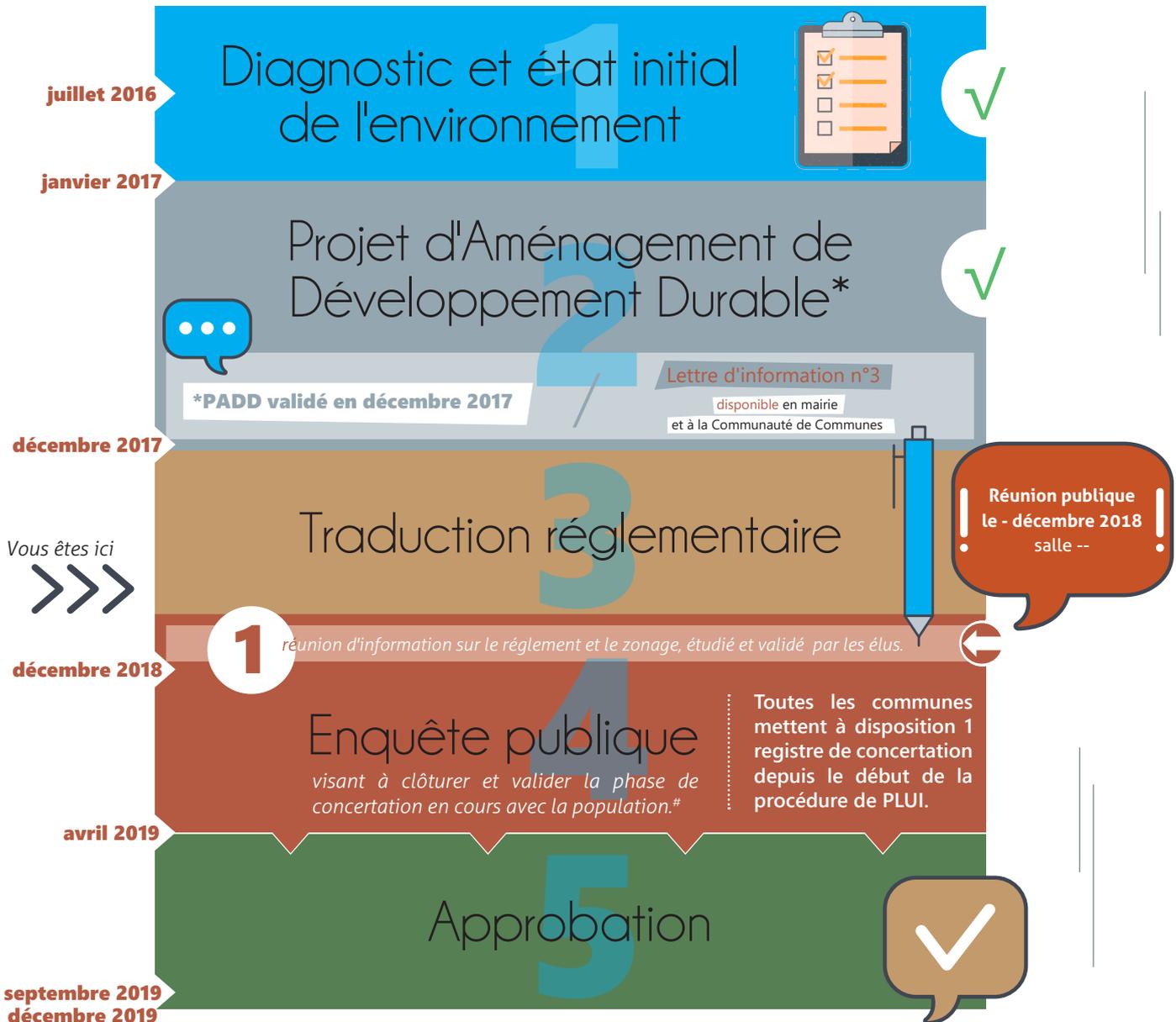


Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

VENEZ VOUS
EXPRIMER LORS
DE LA RÉUNION
PUBLIQUE DE
CONCERTATION
JOUR NN
DÉCEMBRE 2018
Salle --
à --

LE PLUI C'EST QUOI, & ÇA SE PASSE COMMENT ?

Document d'urbanisme réglementaire planifiant l'aménagement du territoire intercommunal, le PLUi définit et réglemente l'occupation des sols sur l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes Yvetot Normandie et détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée.



La qualité du tri

Depuis le début de l'année, nous observons une détérioration de la qualité du tri sur l'ensemble du territoire. Obligatoire depuis 1993, le tri des déchets permet le recyclage des matières en nombreux produits, préservant ainsi les ressources naturelles. De plus, les erreurs de tri engendrent des coûts de traitement supplémentaires : un déchet non recyclable déposé dans un sac jaune (ou un conteneur jaune) doit repartir du centre de tri vers l'usine d'incinération, créant ainsi un coût de transport supplémentaire.

Petit rappel des principales consignes.

Je dépose dans les sacs jaunes (pour les maisons individuelles) ou dans les conteneurs jaunes (pour les habitats collectifs) :

1/ Le papier. Journaux, revues, enveloppes, publicité etc... Issu de forêts durablement gérées, il se recycle plusieurs fois.



2/ Les cartonnettes et briques alimentaires permettent par exemple de fabriquer des rouleaux de papier cadeau.



3/ L'acier, tel que les boîtes de conserve et les aérosols, permet de créer des pièces automobiles, électriques ou d'autres emballages.

4/ L'aluminium (canettes et barquettes) permet de concevoir de nouveaux produits tels que des trottinettes ou des vélos.

5/ Les bouteilles et flacons plastiques sont transformés en textiles (ex : t-shirt, polaire...) et en linge de maison (ex : couette).



6/ Tous les autres emballages se recyclent également : six pots de yaourts permettent de fabriquer un cintre.



**" Rien ne se perd, rien ne se crée,
tout se transforme. "**
Antoine LAVOISIER

Les erreurs de tri

Les erreurs de tri ont de lourdes conséquences sur le recyclage mais peuvent également impacter les agents de tri.

Je ne mets pas dans les sacs jaunes (pour les maisons individuelles) ou dans les conteneurs jaunes (pour les habitats collectifs) les matériaux / produits suivants :

- > Pas de restes alimentaires
- > Pas de textile
- > Pas de jouets
- > Pas de mouchoirs
- > pas de papier peint
- > Pas de sac d'aspirateur
- > Pas de déchet dangereux : seringues, produits toxiques ou explosifs.

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le sac/bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1 C'est un emballage ? Dans le sac / bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages en vrac dans le sac / bac.



Information pratique : le prélèvement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) 2019

Dès l'année prochaine, le prélèvement de la REOM en trois fois bascule automatiquement en six fois, soit de février à juillet.

Pour les usagers déjà prélevés, un courrier précisant ce changement leur sera adressé. Pour les usagers non prélevés et souhaitant opter pour le prélèvement en 2019, vous devez retirer un dossier auprès de la CCRY et nous le retourner complété avant le 15 décembre 2018.

CROIXMARE

17 novembre : Soirée Hareng Comité des fêtes

SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

24 novembre : Concours de Manille du Club de l'Amitié
13h30, salle polyvalente

25 novembre : Marché de Noël du Club de l'Amitié
9h - 18h, salle polyvalente

2 décembre : Loto organisé par les Anciens combattants
14h, salle polyvalente

TOUFFREVILLE

18 novembre : Vide chambre

2 décembre : Marché de Noël

VALLIQUERVILLE

19 novembre : Remise des prix des Maisons Fleuries
19h, salle C. Fédina

23 novembre : Loto du Comité des Fêtes
20h30, salle C. Fédina

24 novembre : Manille du Comité des Fêtes
14h, salle C. Fédina

8 décembre : Noël des enfants, par le Comité des Fêtes
14h, salle C. Fédina

YVETOT

22 novembre : Concert de Nolwenn LEROY
20h30, les Vikings

du 30 novembre au 6 janvier : Yvetot sur Glace
Place de l'Hôtel de Ville

Inauguration le samedi 1er décembre en début d'après-midi

1er décembre :

Marché au foie gras
de 9h30 à 12h30 rue Camille Saint-Saëns

2 décembre : Repas des anciens du CCAS

7 et 8 décembre : Téléthon

8 décembre : Concert de Luc Arbogast à l'Eglise St-Pierre

9 décembre : Marché de Noël

salle du Vieux-Moulin de 10h à 18h

4 janvier : Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire
18h, les Vikings

19 janvier : Spectacle « Ca Fromet » (Frédéric Fromet)
20h30 aux Vikings

Mardi 22 janvier : Spectacle de marionnettes « Nanouck
? Kilalugak ? Amarug ? »
19h aux Vikings

28 février : Spectacle de percussions corporelles «Soleo»
19h aux Vikings

1er mars : Spectacle « Jean-Fi décolle » Jean-Fi Janssens
20h30 aux Vikings



DEVOIR DE MÉMOIRE

La Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE et la Ville d'Yvetot se sont associées pour célébrer le 100^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre.

L'ensemble du programme commémoratif déployé

en chiffres :

9

communes

5

établissements
scolaires

4

séances de
cinéma
offertes à

3

conférences
différentes

+ de
30

partenaires

4

expositions
différentes

700

élèves

1

feu d'artifice

à venir :

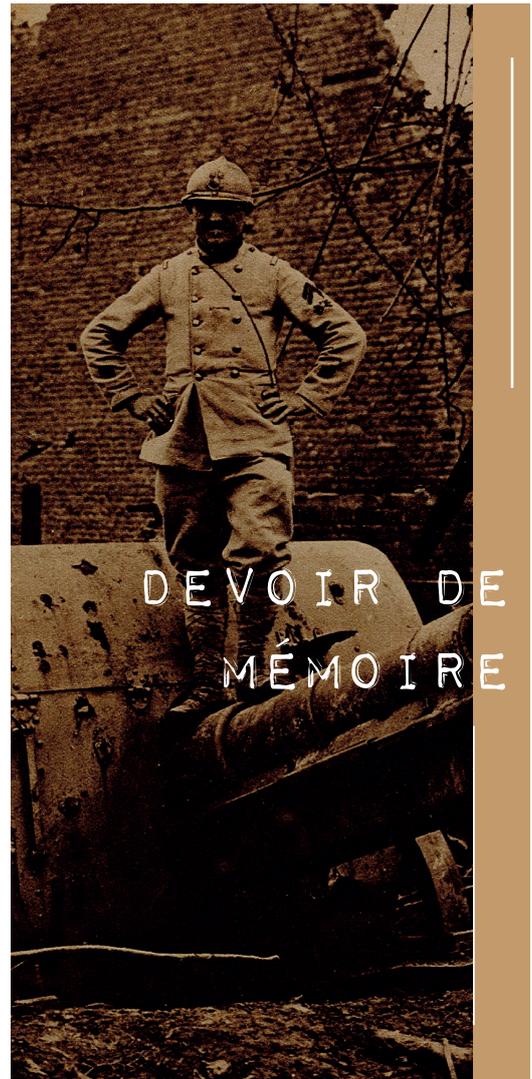
> Lecture à voix haute "Des Nouvelles d'Yvetot"
par **Marceline PUTNAÏ**, **texte de Alain FENESTRE**
17 novembre - 15h - Médiathèque Site de l'Assembley
| Les Dames Blanches

> Exposition d'une correspondance "Les cartes
postales de la Grande Guerre"
jusqu'au 17 novembre - horaires d'ouverture de la
Médiathèque Guy de Maupassant

40 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

La Médiathèque Guy de Maupassant fête cette année ses 40 ans. À cette occasion, la Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE vous propose un jeu de piste à l'échelle du territoire.

> Partez à la recherche des collages de
l'artiste Fred Le Chevalier
cachés dans les 20 communes du territoire



40 ans

de la Médiathèque intercommunale Guy de Maupassant



**PLUS D'INFOS, PROCHAINEMENT,
SUR YVETOT-NORMANDIE.FR**

Retour en images :



Balades urbaines - juin 2018



Yvetot Normandie
représentée au salon
Parcours France
octobre 2018



Ateliers PLUI
organisés
pour les élus du territoire au siège de la CCYN - avril 2018



Fête de la Musique - juin 2018

